



Analyse d'impact économique de la présence des joueurs de la LNH à Québec

Confidentiel



15 décembre 2010

Table des matières

	PAGE
1. Introduction	2
2. Sommaire des impacts	5
3. Les équipes de la LNH	7
4. Les dépenses des salariés	11
5. Les dépenses des visiteurs	15
6. Les impôts sur les revenus et les impôts fonciers	19
7. Annexe	22

Introduction

Contexte et objectifs de l'étude

Méthodologie



Contexte et objectifs de l'étude

Dans l'éventualité de l'implantation d'un club de la Ligue nationale de hockey à Québec, la Ville de Québec souhaite connaître l'étendue des retombées générées par les dépenses des joueurs, du personnel d'encadrement et des visiteurs reliées à la présence d'une telle équipe.

En effet, les dépenses locales des joueurs et du personnel d'encadrement amèneraient un nouveau flux d'activités générant des retombées directes et indirectes en termes de valeur ajoutée, d'emplois et de recettes fiscales des gouvernements.

Par ailleurs, l'impôt sur le revenu et les taxes foncières constituent un autre type de retombées non négligeables, compte tenu de la masse salariale et du profil de consommation (valeur des résidences) des ménages percevant de hauts revenus.

Les objectifs principaux de ce mandat sont de :

- Identifier les salaires annuels totaux associés à une équipe canadienne de la Ligue nationale de hockey, incluant les joueurs, les équipes de gestion, d'administrateurs et de support;
- Estimer les paiements faits par les joueurs, l'équipe de gestion et autres employés en regard des impôts sur le revenu au provincial et au fédéral;
- Estimer les dépenses locales et les impôts payés par les joueurs, équipe de gestion et autres employés vivant à Québec;
- Estimer les dépenses locales et les impôts des équipes en visite pour les joueurs, les accompagnateurs, les arbitres et autres officiels de la Ligue nationale de hockey.

Méthodologie

Pour réaliser ce mandat et établir les intrants nécessaires à l'évaluation des retombées économiques (nombre de joueurs par nationalité, salaire des joueurs par nationalité, proportion de joueurs résidents, nombre d'employés, salaire moyen dans les fonctions d'encadrement, etc.), SECOR a utilisé des sources externes et a procédé à des entrevues avec des experts fiscalistes et directeurs d'équipes canadiennes de la LNH.

Sur la base des données recueillies, SECOR a utilisé le modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec pour évaluer l'impact en termes d'emplois, de valeur ajoutée et de recettes fiscales, des dépenses de consommation des joueurs, du personnel d'encadrement et des équipes en visite.

Pour évaluer les impôts sur salaires et les impôts fonciers, SECOR a utilisé les informations sur les taux et règles fiscales en matière d'impôt sur le revenu publiées par Revenu Canada ainsi que les données publiques sur les taux et modes d'imposition fonciers publiés par la Ville de Québec. Pour valider le cadre d'estimation, des entrevues avec des fiscalistes ont aussi été réalisées.

Pour les résidents canadiens, l'impôt doit être déclaré sur le salaire mondial selon le lieu de résidence principale au 31 décembre de l'année fiscale. Le taux marginal d'imposition varie selon les provinces, le plus élevé se trouvant au Québec et le moins élevé se trouvant en Alberta. Des impôts sont prélevés sur la part du salaire canadien généré par des activités au Canada pour les joueurs qui déclarent leur lieu de résidence principale aux États-Unis ou à l'étranger (voir annexe : Questions fiscales).

Pour une plus grande crédibilité et afin de prendre en compte la variété des situations rencontrées dans les différentes équipes de la LNH, SECOR a établi deux scénarios variant quant à la proportion de joueurs canadiens (non québécois), américains et internationaux résidant au Québec.

- Le SCÉNARIO 1 présente l'hypothèse d'une équipe nouvellement constituée avec une plus grande part de joueurs résidant au Québec.
- Le SCÉNARIO 2 présente l'hypothèse d'une équipe américaine existante qui serait transférée à Québec avec plus de joueurs non canadiens conservant leur lieu de résidence en dehors du Québec.
- Il faut souligner que les deux scénarios sont des hypothèses visant à baliser les impacts. Il est de bon usage de considérer les résultats de la présente étude comme étant des estimations valables, mais non définitives, des impacts d'une implantation réelle.

Sommaire des impacts



Sommaire des impacts économiques estimés

Les tableaux suivants présentent un sommaire des différents impacts mesurés et détaillés dans le rapport.

Dépenses de consommation (voir pp. 11 à 18)								
	SCÉNARIO 1				SCÉNARIO 2			
	Valeur ajoutée dans l'économie québécoise	Emplois (années personnes)	Recettes fiscales du GVT QC (incl. parafiscalité*)	Recettes fiscales du GVT CAN (incl. parafiscalité*)	Valeur ajoutée dans l'économie québécoise	Emplois (années personnes)	Recettes fiscales du GVT QC (incl. parafiscalité*)	Recettes fiscales du GVT CAN (incl. parafiscalité*)
Salariés	13 593 504 \$	184	2 527 401 \$	1 042 941 \$	12 789 240 \$	174	2 377 939 \$	981 214 \$
Visiteurs et officiels	938 522 \$	20	210 689 \$	78 742 \$	938 522 \$	20	210 689 \$	78 742 \$
TOTAL	14 532 026 \$	204	2 738 089 \$	1 121 684 \$	13 727 762 \$	193	2 588 627 \$	1 059 957 \$

Impôts sur salaires (voir p. 20)				
	SCÉNARIO 1		SCÉNARIO 2	
	Provincial	Fédéral	Provincial	Fédéral
Joueurs	8 678 968 \$	10 147 420 \$	7 925 494 \$	9 602 932 \$
Personnel d'encadrement	799 065 \$	763 635 \$	799 065 \$	763 635 \$
TOTAL	9 478 033 \$	10 911 055 \$	8 724 559 \$	10 366 567 \$

Impôt foncier (voir p. 21)	
Taxe foncière	135 708 \$
Taxe scolaire	28 608 \$
Taxe de bienvenue	162 000 \$

* RRQ, CSST, FSS, Assurance-emploi

Les équipes de la LNH



La composition d'une équipe de la LNH à Québec

Les hypothèses sont les suivantes :

- La taille de l'équipe serait semblable à la moyenne des équipes canadiennes;
- La répartition par nationalité serait similaire à celle de l'ensemble de la ligue.

	n	%
Nombre d'équipes dans la LNH	30	
Nombre d'équipes canadiennes	6	20 %
Nombre de joueurs canadiens dans la LNH	399	54 %
Nombre de joueurs américains dans la LNH	154	21 %
Nombre de joueurs internationaux dans la LNH	181	25 %
Nombre moyen de joueurs dans les équipes canadiennes	27	
<hr/>		
Nombre de joueurs dans l'équipe de Québec	27	
Nombre de joueurs canadiens dans l'équipe de Québec	14	54 %
Nombre de joueurs américains dans l'équipe de Québec	6	21 %
Nombre de joueurs internationaux dans l'équipe de Québec	7	25 %

Source : chiffres de la LNH

La masse salariale d'une équipe de la LNH

Considérant la taille du marché de Québec par rapport à celui des autres villes canadiennes, on estime que la masse salariale de l'équipe se situerait dans la fourchette inférieure du plafond imposé par la LNH.

Données sur la masse salariale dans la LNH

Fourchette de plafond salarial dans la LNH (milliers \$)	50 000 à 59 000
Salaire moyen des joueurs canadiens dans la LNH (milliers \$)	2 096
Salaire moyen des joueurs américains dans la LNH (milliers \$)	2 057
Salaire moyen des joueurs internationaux dans la LNH (milliers \$)	2 787
Nombre du personnel d'encadrement	15
Moyenne salariale du personnel d'encadrement (D.G, entraîneur, assistants entraîneurs, soutien, etc.) (milliers \$)	250

Estimation de la masse salariale pour une équipe à Québec

Salaire moyen des joueurs canadiens dans l'équipe de Québec (milliers \$)	1 886	10 % en dessous de la moyenne de la Ligue
Salaire moyen des joueurs américains dans l'équipe de Québec (milliers \$)	1 851	10 % en dessous de la moyenne de la Ligue
Salaire moyen des joueurs internationaux dans l'équipe de Québec (milliers \$)	2 509	10 % en dessous de la moyenne de la Ligue
Salaire moyen du personnel d'encadrement (D.G, entraîneur, assistants entraîneurs, soutien, etc.) (milliers \$)	250	Égal à la moyenne de la Ligue

Source : chiffres de la LNH, entrevues

Le lieu de résidence des joueurs et du personnel

Le SCÉNARIO 1 présente l'hypothèse d'une équipe nouvellement constituée avec une plus grande part de joueurs résidant au Québec.

Le SCÉNARIO 2 présente l'hypothèse d'une équipe américaine existante qui serait transférée à Québec avec plus de joueurs non canadiens conservant leur lieu de résidence en dehors du Québec.

	NOUVELLE ÉQUIPE SCÉNARIO 1	ÉQUIPE TRANSFÉRÉE SCÉNARIO 2
Joueurs canadiens de l'équipe de Québec résidant au Canada	11 <i>(75 % du total des joueurs canadiens)</i>	11 <i>(75 % du total des joueurs canadiens)</i>
Joueurs canadiens de l'équipe de Québec résidant au Québec	5 <i>(38 % du total des joueurs canadiens)</i>	4 <i>(25 % du total des joueurs canadiens)</i>
Joueurs canadiens de l'équipe de Québec résidant en Ontario	4 <i>(26 % du total des joueurs canadiens)</i>	5 <i>(39 % du total des joueurs canadiens)</i>
Joueurs canadiens de l'équipe de Québec résidant en Alberta	1 <i>(8 % du total des joueurs canadiens)</i>	1 <i>(8 % du total des joueurs canadiens)</i>
Joueurs canadiens de l'équipe de Québec résidant en Colombie-Britannique	1 <i>(4 % du total des joueurs canadiens)</i>	1 <i>(4 % du total des joueurs canadiens)</i>
Joueurs américains de l'équipe de Québec résidant au Canada	1 <i>(20 % du total des joueurs américains)</i>	0 <i>(0 % du total des joueurs américains)</i>
Joueurs internationaux de l'équipe de Québec résidant au Canada	3 <i>(50 % du total des joueurs internationaux)</i>	2 <i>(30 % du total des joueurs internationaux)</i>
Personnel d'encadrement de l'équipe de Québec résidant au Québec	15 <i>(100 % du personnel d'encadrement)</i>	15 <i>(100 % du personnel d'encadrement)</i>

Source: entrevues

Les dépenses des salariés



Les dépenses des salariés se situent dans une fourchette de 20 M\$ à 22 M\$

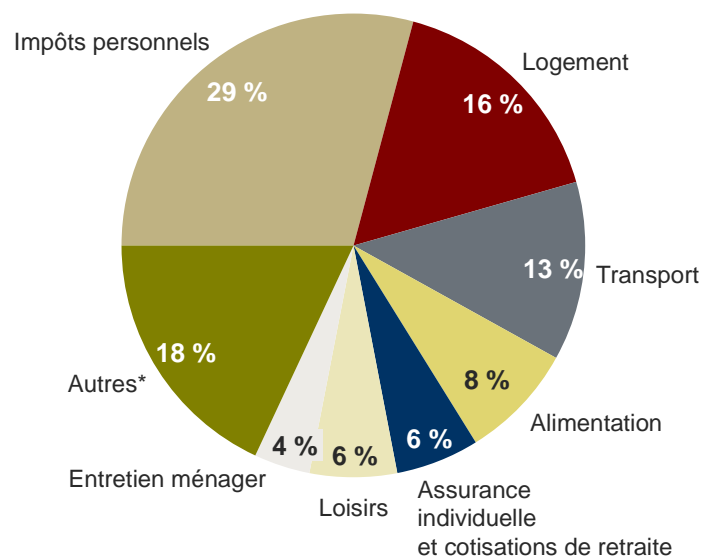
Les joueurs et le personnel d'encadrement ont un profil de dépenses qui s'apparente à celui des ménages aux revenus les plus élevés au Canada.

Le taux d'épargne des joueurs est plus élevé (30 %) considérant la courte durée relative de leur carrière.

Selon les scénarios présentés, les dépenses de l'ensemble des salariés se situent entre 20 et 22 millions \$ dont 90 % sont effectuées par les joueurs.

Profil des dépenses des revenus du quintile supérieur au Canada

% des dépenses totales



	SCÉNARIO 1	SCÉNARIO 2
Taux d'épargne des joueurs de la LNH	30 %	30 %
Taux d'épargne du personnel d'encadrement	15 %	15 %
Part des dépenses annuelles effectuées au Québec par les résidents au Québec	100 % (12 mois / 12)	100 % (12 mois / 12)
Part des dépenses au Québec effectuées par les non-résidents au Québec	58 % (7 mois / 12)	58 % (7 mois / 12)
Dépenses totales de l'ensemble des joueurs au Québec (excluant impôts)	19,6 millions \$	18,3 millions \$
Dépenses totales de l'ensemble du personnel d'encadrement au Québec (excluant impôts)	2,3 millions \$	2,3 millions \$

Sources : Statistique Canada, entrevues, analyse SECOR

* Autres inclus les catégories suivantes : vêtements, articles et accessoires d'ameublement, dons en argent et contributions, soins de santé, éducation, tabac et boissons alcoolisées, soins personnels, dépenses diverses, matériel de lecture, jeux de hasard

Ces dépenses génèrent environ 13 M\$ de valeur ajoutée dans l'économie québécoise

La valeur ajoutée, ou création de richesse au Québec, atteint 13,6 M\$ dans le SCÉNARIO 1 et 12,8 M\$ dans le SCÉNARIO 2.

- 60 % découlent des dépenses directes auprès des premiers fournisseurs.
- Le reste correspond aux effets indirects.
- Les salaires représentent 43 % de la valeur ajoutée des effets indirects.

L'activité générée par ces dépenses représente dans le premier scénario 185 emplois-années et 174 dans le deuxième.

Impacts économiques annuels des dépenses de consommation des salariés – SCÉNARIO 1

Pour l'ensemble du Québec, en milliers de dollars

Catégories	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
Valeur ajoutée*	8 071	5 523	13 594
• Salaires et traitements (excluant les avantages sociaux)	2 949	2 889	5 838
• Revenu net des entreprises individuelles	765	347	1 111
• Autres revenus bruts avant impôt	4 357	2 287	6 644
Main-d'œuvre (années-personnes)	93	91	184
• Salariés	88	83	171
• Autres travailleurs	5	8	13

Impacts économiques annuels des dépenses de consommation des salariés – SCÉNARIO 2

Pour l'ensemble du Québec, en milliers de dollars

Catégories	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
Valeur ajoutée*	7 593	5 196	12 789
• Salaires et traitements (excluant les avantages sociaux)	2 774	2 718	5 493
• Revenu net des entreprises individuelles	719	326	1 046
• Autres revenus bruts avant impôt	4 099	2 152	6 251
Main-d'œuvre (années-personnes)	88	86	174
• Salariés	83	78	161
• Autres travailleurs	5	7	12

*La valeur ajoutée correspond à la rémunération des facteurs de production entrant dans la création d'un produit ou service, ici occasionnée par une dépense des salariés

Note : l'arrondissement des chiffres explique l'écart de la somme en chiffre absolu

Sources : Simulation de l'Institut de la statistique du Québec, analyse SECOR

... et entre 3 M\$ et 4 M\$ de recettes fiscales

Les dépenses de consommation de l'ensemble des salariés de l'équipe permettraient de dégager pour le gouvernement du Québec des recettes fiscales comprises entre 2,4 millions \$ et 2,5 millions \$ selon le scénario choisi.

Ces dépenses permettraient également de dégager des recettes fiscales comprises entre 981 000 \$ et 1 million \$ pour le gouvernement fédéral.

Impacts économiques annuels des dépenses de consommation des salariés sur les recettes gouvernementales – SCÉNARIO 1

En milliers de dollars

Catégories	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
REVENUS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	1 780	747	2 527
Impôts sur salaires et traitements payés par les employés	129	144	272
Taxes de vente et spécifiques*	1 202	147	1 349
Parafiscalité (RRQ, CSST, FSS)	450	456	906
REVENUS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL	760	283	1 043
Impôts sur salaires et traitements	97	111	208
Taxes de vente et droits d'accise	573	86	659
Parafiscalité (Assurance-emploi)	90	86	176

Impacts économiques annuels des dépenses de consommation des salariés sur les recettes gouvernementales – SCÉNARIO 2

En milliers de dollars

Catégories	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
REVENUS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	1 675	703	2 378
Impôts sur salaires et traitements payés par les employés	121	135	256
Taxes de vente et spécifiques*	1 131	139	1 270
Parafiscalité (RRQ, CSST, FSS)	423	429	852
REVENUS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL	715	266	981
Impôts sur salaires et traitements	91	105	196
Taxes de vente et droits d'accise	539	81	620
Parafiscalité (Assurance-emploi)	85	81	166

Sources : Simulation de l'Institut de la statistique du Québec, analyse SECOR

*Taxes s'appliquant notamment aux carburants, aux boissons alcoolisées et aux produits du tabac
 Note : l'arrondissement des chiffres explique l'écart de la somme en chiffre absolu

Les dépenses des visiteurs



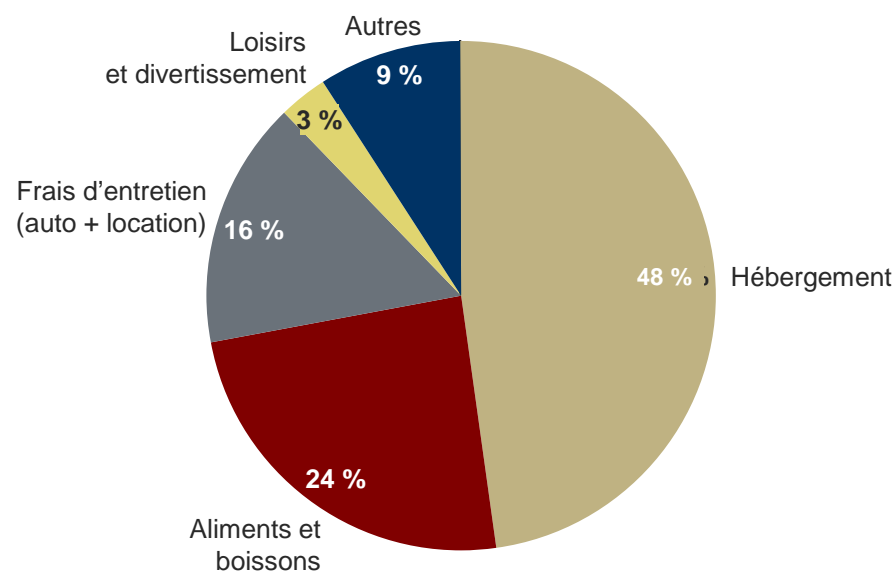
Les dépenses effectuées par les équipes en visite sont estimées à 1,3 M\$

Le personnel des équipes de la LNH venant à Québec pour jouer contre l'équipe de hockey locale (joueurs et accompagnateurs) ainsi que les officiels de la Ligue ont un profil de dépenses qui s'apparente à celui des visiteurs d'affaires.

Compte tenu du nombre potentiel d'équipes en déplacement dans la ville lors de la saison régulière, du nombre d'officiels de la Ligue en visite par an et des montants dépensés par ce type de visiteurs, les dépenses des visiteurs sont estimées à 1,3 million \$.

Profil des dépenses des visiteurs d'affaires de la région de Québec

% des dépenses moyennes totales par visiteur, 2007



Nombre d'équipes en visite durant la saison régulière	40
Nombre de visiteurs par équipe	35
Nombre d'officiels visiteurs par an	450
Dépenses moyennes par visiteur	690 \$ (33 % supérieures à la dépense moyenne d'un visiteur d'affaires standard)
Dépenses totales de l'ensemble des visiteurs	1,3 million \$

Sources : Office du tourisme de Québec, entrevues, analyse SECOR, chiffres de la LNH

La valeur ajoutée générée par les dépenses des visiteurs est de 0,9 M\$...

La valeur ajoutée, ou création de richesse au Québec, atteint 939 000 \$

- 67 % découlent des dépenses directes auprès des premiers fournisseurs;
- Le reste correspond aux effets indirects;
- Les salaires représentent 56 % de cette valeur ajoutée.

L'activité générée par la venue de visiteurs à Québec et attribuée à la présence d'une équipe de hockey de la LNH représente 20 emplois-année, dont 19 salariés et 1 autre travailleur.

Impacts économiques annuels des dépenses des visiteurs

Pour l'ensemble du Québec, en milliers de dollars

Catégories	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
Valeur ajoutée*	658	281	939
• Salaires et traitements (excluant les avantages sociaux)	387	136	524
• Revenu net des entreprises individuelles	23	15	38
• Autres revenus bruts avant impôt	247	130	377
Main-d'œuvre (années-personnes)	16	4	20
• Salariés	15	4	19
• Autres travailleurs	1	0	1

**La valeur ajoutée correspond à la rémunération des facteurs de production entrant dans la création d'un produit ou service, ici occasionnée par une dépense des visiteurs
Note : l'arrondissement des chiffres explique l'écart de la somme en chiffre absolu*

...à laquelle s'ajoute 0,3 M\$ en recettes fiscales

Les dépenses des visiteurs permettraient de dégager des recettes fiscales de 211 000 \$ pour le gouvernement du Québec dont 78 % attribuables à des effets directs et 22 % à des effets indirects.

Ces dépenses touristiques permettraient également de dégager des recettes fiscales de 79 000 \$ pour le gouvernement fédéral dont 78 % attribuables à des effets directs et 22 % à des effets indirects.

Impacts économiques annuels des dépenses des visiteurs sur les recettes gouvernementales

En milliers de dollars

Catégories	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
REVENUS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	164	47	211
Impôts sur salaires et traitements payés par les employés	6	9	15
Taxes de vente et spécifiques*	94	17	111
Parafiscalité (RRQ, CSST, FSS)	64	21	85
REVENUS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL	62	17	79
Impôts sur salaires et traitements	6	6	13
Taxes de vente et droits d'accise	43	6	49
Parafiscalité (Assurance-emploi)	13	4	17

*Taxes s'appliquant notamment aux carburants, aux boissons alcoolisées et aux produits du tabac

Note : l'arrondissement des chiffres explique l'écart de la somme en chiffre absolu

Source : Simulation de l'Institut de la statistique du Québec, analyse SECOR

Les impôts sur le revenu et les impôts fonciers



L'impôt sur le revenu de tous les salariés serait d'au moins 20 M\$

Considérant les hypothèses de résidence des joueurs et du personnel d'encadrement (voir p. 10), les règles fiscales en vigueur ainsi que les taux effectifs d'imposition, les impôts prélevés sur l'ensemble des salariés de l'équipe se situeraient entre 19 millions \$ et 20 millions \$.

	PROVINCIAL	FÉDÉRAL
Taux marginal d'imposition au Québec sur le salaire des joueurs	24,00 %	24,20 %
Taux marginal d'imposition en Ontario sur le salaire des joueurs	17,41 %	29,00 %
Taux marginal d'imposition en Alberta sur le salaire des joueurs	10,00 %	29,00 %
Taux marginal d'imposition en Colombie-Britannique sur le salaire des joueurs	14,70 %	29,70 %
Taux marginal d'imposition pour les non-résidents sur le salaire des joueurs	Selon les règles fiscales en vigueur, imposés au taux québécois sur les revenus de source canadienne soit 40 % des revenus considérant le nombre de jours travaillés au pays	
Taux marginal d'imposition au Québec sur le salaire du personnel d'encadrement	24,00 %	24,20 %

	SCÉNARIO 1		SCÉNARIO 2	
	Provincial	Fédéral	Provincial	Fédéral
Impôts sur salaires joueurs canadiens résidents au Québec (milliers \$)	2 229 555 \$	2 234 105 \$	1 783 644 \$	1 787 284 \$
Impôts sur salaires joueurs canadiens résidents en Ontario (milliers \$)	1 281 198 \$	2 141 708 \$	1 601 498 \$	2 677 135 \$
Impôts sur salaires joueurs canadiens résidents en Alberta (milliers \$)	188 600 \$	535 427 \$	188 600 \$	535 427 \$
Impôts sur salaires joueurs canadiens résidents en Colombie-Britannique (milliers \$)	270 404 \$	535 427 \$	270 404 \$	535 427 \$
Impôts sur salaires joueurs canadiens non-résidents au Canada (milliers \$)	522 981 \$	518 921 \$	522 981 \$	518 921 \$
Impôts sur salaires joueurs américains résidents au Canada	437 583 \$	438 424 \$	0 \$	0 \$
Impôts sur salaires joueurs américains non-résidents au Canada (milliers \$)	1 025 975 \$	1 017 689 \$	1 196 971 \$	1 187 304 \$
Impôts sur salaires joueurs internationaux résidents au Canada (milliers \$)	1 786 188 \$	1 792 655 \$	1 190 792 \$	1 195 103 \$
Impôts sur salaires joueurs internationaux non-résidents au Canada (milliers \$)	936 484 \$	933 064 \$	1 170 605 \$	1 166 330 \$
TOTAL impôts sur salaires des joueurs (milliers \$)	8 678 968 \$	10 147 420 \$	7 925 494 \$	9 602 932 \$
TOTAL impôts sur salaires du personnel d'encadrement (milliers \$)	799 065 \$	763 635 \$	799 065 \$	763 635 \$
TOTAL impôts sur salaires de l'ensemble des salariés (milliers \$)	9 478 033 \$	10 911 055 \$	8 724 559 \$	10 366 567 \$

Les impôts fonciers et autres taxes municipales liés aux logements des joueurs sont estimés à 0,3 M\$



Considérant une valeur moyenne imposable par logement de 1 million \$ et les différentes taxes foncières et municipales en vigueur, plus de 300 000 \$ en impôts fonciers liés aux logements des joueurs pourraient être perçus annuellement.

720 000 \$ seraient également injectés dans l'économie sous forme de commissions d'agents.

Valeur imposable moyenne par logement	1 000 000 \$ pour les joueurs
Nombre de nouveaux logements possédés	12 pour les joueurs; (sur la base de l'ensemble des résidents et 50 % des non-résidents qui possèdent leur logement)
Taux des taxes foncières	1,10 % sur la valeur imposable du logement dans la Ville de Québec
Tarifification pour l'aqueduc et l'égout	184 \$ par logement dans la Ville de Québec
Tarifification pour les matières résiduelles	155 \$ par logement dans la Ville de Québec
Taux taxe scolaire	0,24 % sur la valeur imposable du logement dans la Ville de Québec
Taxe de bienvenue	0,5 % sur la tranche de la base d'imposition qui n'excède pas 50 000 \$ ou, s'il est plus élevé, du montant de la transaction immobilière; 1 % sur la tranche de la base d'imposition qui excède 50 000 \$ sans dépasser 250 000 \$; 1,5 % sur la tranche de la base d'imposition excédant 250 000 \$ (dans la Ville de Québec)
TOTAL impôt foncier	135 708 \$
TOTAL taxe scolaire	28 608 \$
TOTAL taxe de bienvenue	162 000 \$
Commissions d'agents (6 %)	720 000 \$

Note : on pourrait aussi émettre l'hypothèse que de nouvelles maisons seraient acquises par une partie du personnel d'encadrement, entraîneurs, directeur général et soutien mais, compte tenu de valeurs moyennes moins élevées, l'impact serait très légèrement significatif

Sources : entrevues, analyse SECOR

Annexe

Questions fiscales

Les joueurs résidents du Canada

Dans la mesure où une équipe de la LNH est établie à Québec, est-ce que les joueurs résidents du Canada doivent déclarer la totalité de leurs revenus au Québec et au Canada?

- Si le joueur n'est pas un résident du Québec au 31 décembre, il sera imposable sur son revenu mondial uniquement dans la province de sa résidence fiscale. Il bénéficiera de crédits d'impôts au Canada pour tenir compte des impôts sur le revenu qu'il aura payés aux États-Unis.
- Bien qu'il ne sera pas résident fiscal du Québec au 31 décembre, il devra toutefois produire une déclaration de revenus au Québec afin d'obtenir un remboursement de l'impôt québécois payé à titre des retenues à la source devant être effectuées par le club de hockey à Québec.

Par exemple, qu'en est-il de Dale Hunter qui vivait sur sa ferme et l'exploitait en Ontario de manière permanente et avait une résidence à Québec qu'il occupait sept mois sur douze?

- La détermination de la résidence fiscale d'un particulier est une question factuelle. L'immeuble hors du Québec est un facteur important, mais il n'est pas concluant. Les autres facteurs importants sont :
 - le ou les logements du particulier;
 - le lieu de résidence de son conjoint ou son conjoint de fait;
 - les personnes à sa charge.
- Par exemple, si la famille de Dale Hunter demeurait en Ontario, il devrait probablement prendre la position qu'il était un résident de l'Ontario au 31 décembre de chaque année, et ce, malgré le fait qu'il possédait une résidence à Québec.
- En conséquence, son revenu provenant du Québec devrait être imposable en Ontario. S'il avait été considéré résident du Québec au 31 décembre d'une année, il aurait été imposable au Québec sur son revenu mondial de cette année.

Les joueurs non-résidents canadiens

Est-ce que les joueurs américains n'ayant pas de résidence permanente au Québec peuvent déclarer la totalité de leurs revenus aux États-Unis, considérant le fait qu'ils doivent se rendre disponibles au Québec sept mois sur douze?

- Si un joueur est un non-résident du Canada pour fins fiscales (par exemple, sa principale résidence est à l'extérieur du Canada et sa famille y réside), ce dernier sera assujéti à l'impôt sur son revenu mondial dans le pays de sa résidence fiscale. Il ne sera donc imposé que sur son revenu d'emploi de source canadienne.
- En général, le revenu imposable au Canada d'un tel joueur est déterminé selon le nombre de journées travaillées au Canada divisé par le nombre de journées travaillées dans l'année. Selon la position administrative canadienne, le revenu imposable au Canada d'un joueur de hockey de la LNH non-résident du Canada est égal à son revenu d'emploi multiplié par le nombre de jours passés au Canada sur le nombre de jours entre la première et la dernière partie de la saison régulière. Revenu Québec prend une position semblable.
- Si un joueur est présent au Canada pour une période de 183 jours ou plus, il sera réputé être un résident canadien en vertu des règles domestiques canadiennes et il sera imposable au Canada sur son revenu mondial. Toutefois, lorsqu'un traité fiscal s'applique et qu'en vertu de celui-ci, le joueur est non-résident du Canada, ce dernier sera considéré comme un non-résident pour les fins fiscales domestiques canadiennes. Dans ce cas, le joueur sera assujéti à l'impôt sur le revenu canadien et québécois uniquement sur le salaire gagné au Canada et au Québec et non sur son revenu mondial. De plus, l'impôt sur le revenu québécois du joueur sera déterminé sur l'ensemble de son revenu d'emploi gagné au Canada et ensuite il sera établi au prorata du revenu d'emploi gagné au Québec divisé par le revenu d'emploi gagné au Canada.

Fractionnement du revenu

Est-ce que certains types de fractionnement du revenu sont possibles et attribuables à des territoires dont le taux de taxation est plus faible?

- Il existe certaines règles qui permettent de reporter l'impôt.
- La Convention de retraite est un mécanisme utilisé pour différer ou réduire potentiellement le fardeau fiscal des joueurs de hockey. En effet, l'employeur verse à une fiducie certains montants au bénéfice du joueur. Si, au moment du paiement de retraite, le joueur est non-résident du Canada, le paiement sera seulement assujéti à l'impôt de retenue fédérale. D'autres mécanismes existent pour tenter de différer l'imposition des hockeyeurs.